JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

FORMULAIRES (DROIT FRANÇAIS) : OÙ LES TROUVER ?

Cette fiche a pour objectif de présenter les ressources qui donnent accès à des formulaires.

PLAN DE L'ARTICLE

1. Définitions
2. Localisation des formules et formulaires

1. Définitions

Formulaire

Selon la définition du *Vocabulaire juridique* de Gérard Cornu, un formulaire est un "recueil de formules à l'usage des rédacteurs d'actes".

Formule

Toujours selon la définition du *Vocabulaire juridique* de Gérard Cornu, une formule (du latin *formula*) est un "modèle contenant les termes dans lesquels il est d'usage (parfois de rigueur) de rédiger un acte [...] ou de faire une déclaration".

Généralement, les formulaires comprennent des formules et des commentaires.

Ces formulaires sont alors dits "commentés" et contiennent des indications précises permettant de compléter les formules sans faire d'erreur d'interprétation et d'anticiper sur les implications de telle ou telle formulation. De nombreux professionnels du droit utilisent donc ces formulaires qui permettent de gagner du temps.

2. Localisation des formules et formulaires

Site institutionnel

A partir du site **Service-Public.fr**, site officiel de l'administration française, la rubrique **"Démarches et outils"** donne accès à plus de 800 **formulaires administratifs (cerfa)** à destination des particuliers. Ces formulaires peuvent être filtrés par thèmes. Il est également possible de rechercher un formulaire en utilisant le moteur de recherche du site.

Bases de données des éditeurs privés

A l'intention des professionnels du droit, de nombreux éditeurs proposent des formulaires en ligne (recueil de formules ou formules). Ces formulaires couvrent de nombreux domaines du droit et ont la particularité d'être commentés.

Ils peuvent être consultés dans les bases de données suivantes :

Dalloz.fr

Les formulaires sont consultables à partir de l'environnement "Dalloz enseignants" accessible en cliquant sur le bouton "Enseignant". Dans la rubrique "Documentation", plus de 1 500 modèles sont répartis en 4 domaines :

- Contentieux administratif
- Procédure civile
- Procédure commerciale

- Procédure pénale

Une liste déroulante propre à chaque domaine permet d'accéder aux formulaires par sujets.

Chaque formulaire comporte des observations composées de plusieurs parties, dont une introduction explicative ("généralités"). Sous les différents éléments à compléter, de courtes explications sont également proposées.

Pour plus d'information sur cette base, voir sa **fiche Jurisguide**.

Lamyline

De très nombreux formulaires (plus de 11 600 modèles et formules) sont proposés dans les domaines suivants :

- Affaires
- Associations
- Banque-assurances
- Civil
- Fiscal et patrimoine
- Immatériel
- Immobilier
- Pénal
- Social
- Transport

La barre de recherche permet de cibler le fonds « formulaires » pour y effectuer une recherche par mots clés puis, à partir de la liste des résultats, affiner sa requête par domaine.

Il est également possible, dès la page d'accueil, d'accéder aux formulaire en passant par l'onglet "Pratique" et en sélectionnant un domaine thématique.

Les formulaires sont composés de parties commentant les formules et de parties contenant lesdites formules. Selon le type d'abonnement souscrit par l'institution, une formule type à compléter en ligne est proposée.

Pour plus d'information sur cette base, voir sa **fiche Jurisguide**.

Navis

Un large ensemble de formulaires est accessible dans la base Navis. Chaque ouvrage dispose d'un sommaire interactif permettant de naviguer entre les différentes formules.

Les formulaires accessibles depuis la base de donnée dépendent de l'abonnement souscrit par l'institution. Ils sont classés par matières :

- Associations
- Baux et fonds de commerce
- Contrats
- Fiscal
- Immobilier
- Patrimoine
- Sociétés
- Social

Pour accéder aux formulaires, il convient de passer par l'onglet "Formulaires" ou d'effectuer une recherche par mot clés dans le moteur en ciblant préalablement le contenu "formulaires".

Deux modes de rédaction des actes sont proposés : "mode questionnaire rapide" (une série de questions est proposée et l'acte se construit dynamiquement au fur et à mesure des réponses) ou "mode de saisie dans l'acte" (la vue d'ensemble de l'acte sélectionné s'affiche en plein écran et des champs de saisie sont proposés pour la rédaction). Les

commentaires sont intégrés dans la formule elle-même.

Pour plus d'information sur cette base, voir sa **fiche Jurisguide**.

Elnet

Le fonds d'Elnet offre un grand nombre de listes de "Modèles" (dénomination utilisée pour "formulaires" dans la base), classés par matières :

- Assurances
- Comité social et économique
- Commande publique
- Construction et urbanisme
- Difficulté des entreprises
- Droit des affaires
- Droit du sport
- Droit européen des affaires
- Entreprise agricole
- Épargne et produits financiers
- Formation professionnelle continue
- Gestion fiscale
- Gestion immobilière
- Modèles de bulletin de paie
- Recouvrement de créances
- Social
- Transactions immobilières

Ces formulaires sont accessibles dans la rubrique "Modèles et outils". Pour chaque matière, une liste déroulante par sujets permet d'affiner sa recherche afin d'accéder à un formulaire précis. Le bouton "Personnaliser le modèle" ouvre la formule à compléter.

Pour plus d'information sur cette base, voir sa **fiche Jurisguide**.

A noter

Les versions "académiques" des bases Lexis 360 Intelligence, Lextenso et Lexbase, destinées aux publics de l'enseignement supérieur, ne proposent pas de formulaires.

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.